

académie
Toulouse



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Aveyron

éducation
nationale



Feuille de route pour le développement de l'éducation artistique et culturelle en Aveyron

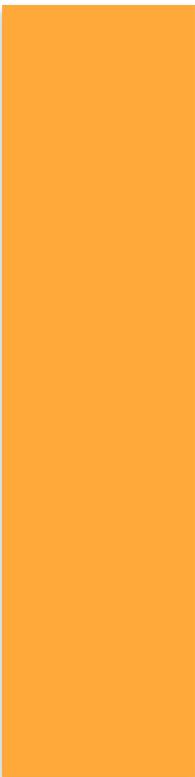
2014-2017

La loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République institue un socle commun de connaissances, de compétences et de culture auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité.

La maîtrise de ce socle commun qui intègre désormais la dimension culturelle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté.

Au cœur du socle commun, la construction d'une culture commune donne sens aux enseignements délivrés et permet à chaque élève de se construire en intégrant son rapport au monde et son rapport à l'autre, aux autres.

L'enseignement civique et moral s'inscrit pleinement dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.



loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

n° 2013-595 du 8 juillet 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte=&categorieLien=id>

le parcours d'éducation artistique et culturelle

NOR : MENE1311045C

circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013

MEN - DGESCO

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673

guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle

http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_Decembre/43/1/Guide-parcours-EAC_288431.pdf

projet de référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle

http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/16/2/Projet_de_referentiel_pour_le_parcours_d_education_artistique_et_culturelle_379162.pdf

les enjeux de l'éducation artistique et culturelle à l'école

.....
une pratique régulière et
diversifiée
.....

.....
des connaissances
.....

.....
des rencontres et des
partenariats
.....

.....
une mise en relation et une
mémoire active
.....

Cette feuille de route présente un programme d'actions, en lien avec le projet académique. Elle a pour objectifs de mettre en cohérence les actions de chacun pour assurer l'effectivité et l'efficacité de l'éducation artistique et culturelle et d'unir nos efforts pour lutter contre les inégalités territoriales ou sociales qui pourraient faire obstacle à l'acquisition du socle commun.

Véritable programme d'actions départemental, la feuille de route vise à identifier et expliciter les objectifs communs et à fédérer l'action de chacun mais également à proposer une démarche volontariste pour inscrire pleinement l'éducation artistique et culturelle dans l'ensemble des apprentissages conduits. C'est une base pour engager un partenariat fort, notamment avec les collectivités locales, la Mission départementale de la culture, les structures culturelles qui ont compétence pour conduire l'action culturelle au plan du territoire.

Pour ce qui nous concerne, **la mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle** (PEAC) doit permettre de mettre en cohérence la multitude d'actions et de projets, souvent de grande qualité, qui sont menés dans les écoles et les établissements scolaires, parfois en lien avec ceux qui animent le territoire aveyronnais.

En prenant le parcours scolaire de l'élève comme référence, il s'agit d'engager une réflexion collective des écoles et établissements afin de proposer à tous nos élèves des activités, des projets, des enseignements cohérents, complémentaires et diversifiés, fondateurs d'une culture vivante, ouverte sur le monde.

le territoire aveyronnais

En 1978, l'État concluait une charte culturelle avec l'Aveyron.

En 1993, l'Aveyron devient site expérimental pour l'éducation artistique : les pôles Conques, Sylvanès, La Graufesenque, Micropolis et Noria proposent des parcours de découverte artistique et culturelle.

Les Causses et les Cévennes : paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, pour partie sur le territoire aveyronnais, sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que le chemin de Saint Jacques de Compostelle et le village de Conques.

Millau, les Bastides du Rouergue (Najac, Villeneuve d'Aveyron, Sauveterre de Rouergue, La Bastide l'Évêque, Villefranche de Rouergue), le Grand Rodez, ont obtenu le label ville ou pays d'art et d'histoire et, de ce fait, sont attachées à la valorisation et à l'animation de l'architecture et du patrimoine.

Les musées et espaces d'exposition aveyronnais mettent en valeur l'aventure artistique, scientifique et technique de la préhistoire à aujourd'hui (statues-menhirs au musée Fenaille, musée Soulages, la triangulaire de Cransac, ...)

Un parcours, valorisant les oeuvres d'art liées au patrimoine architectural, urbain et paysager et présentes sur l'espace public du Nord-Aveyron a été mis en place par le ministère de la Culture.

Le Viaduc de Millau, Conques, Rodez et Villefranche-de-Rouergue-Najac sont repérés et labellisés « grands sites » de Midi-Pyrénées ...

des paysages et un
patrimoine exceptionnels

une expérience confirmée
dans la valorisation
artistique et culturelle

les acteurs du territoire

Diversifiés, les partenariats engagés avec les établissements scolaires proposent une multitude de projets et d'activités, associant souvent les initiatives sur le temps scolaire et hors temps scolaire au sein des territoires.

Les collectivités territoriales - communes, agglomérations, conseil général, conseil régional - la Mission départementale de la culture, les structures culturelles, mais aussi le tissu associatif d'une exceptionnelle vitalité en Aveyron, font de l'action culturelle une priorité.

Ces partenariats très actifs, souvent de grande qualité, permettent de proposer des projets et activités dans différents champs artistiques et culturels. La prise en compte de la ruralité dans l'accès à l'offre culturelle constitue un enjeu essentiel.

Il nous faut optimiser ces partenariats afin que les activités et projets proposés soient pleinement intégrés aux enseignements conduits : ***il s'agit de faire entrer l'exceptionnel du projet dans l'ordinaire de la classe***.

Si beaucoup de projets sont proposés aux élèves, encore peu nombreux sont les projets co-construits avec les établissements scolaires.

L'aménagement des rythmes scolaires, notamment l'élaboration des projets éducatifs de territoire PEDT articulant temps scolaire et temps extrascolaire ouvre de nouvelles perspectives permettant de renforcer la place des activités artistiques et culturelles.

Ces nouvelles propositions permettent de diversifier les champs d'activité, de prolonger les activités engagées dans le temps scolaire, de renforcer le maillage territorial ...

Elles mériteront d'être intégrées dans la réflexion du projet éducatif de territoire PEDT en différenciant clairement ce qui relève du temps scolaire et des temps extrascolaires, tout en assurant la complémentarité des approches et des démarches.

.....
qualité de l'offre culturelle
.....

richesse et diversité des
partenariats
.....

vitalité du tissu associatif
.....

élaboration des projets
éducatifs de territoire
PEDT
.....

éléments de diagnostic

Dans le premier degré :

- La quasi totalité des projets d'école comporte un volet culturel très lié à l'enseignement de l'histoire des arts. La multiplicité et la diversité des activités et des projets sont appréciables et permettent de couvrir les différents champs artistiques et culturels, avec toutefois une couverture inégale des domaines de référence.
- L'enseignement de l'histoire des arts s'est imposé à l'école, donnant lieu à des approches transversales intéressantes, mais cela s'est parfois réalisé, au cycle 3, au détriment des pratiques artistiques.
- Dans le domaine de la culture scientifique, la richesse des ressources partenariales locales a permis une amélioration qualitative de l'enseignement des sciences et de la technologie qui reste cependant à consolider.
- On peut remarquer une participation importante des écoles aux différents projets initiés par les collectivités locales.
- Encore rares sont les organisations qui prévoient des parcours d'élèves tout au long de la scolarité avec des liens inter-cycles permettant d'organiser des parcours progressifs plutôt que successifs, assurant la fréquentation des différents domaines artistiques et culturels, la mémoire et la mise en relation des activités et des projets vécus.

La diversité des pratiques, l'inégalité des ressources et des opportunités, l'éloignement des pôles culturels, les capacités de financement d'actions sont des éléments dont il faudra prendre la mesure pour une meilleure équité départementale.

Dans le second degré :

- Déjà fortement ancrée dans tous les établissements du département, la pratique artistique et culturelle a pour objectif la démocratisation culturelle et l'égalité des chances dans l'accès aux arts. Elle vise à faciliter l'accès aux œuvres et la fréquentation des lieux culturels, notamment dans les zones socialement défavorisées ou géographiquement isolées.
- Au cœur de la réussite des élèves, ce partenariat se décline au niveau territorial comme au niveau local. Poursuivre et renforcer la collaboration entre l'ensemble des acteurs éducatifs et culturels (collectivités territoriales, communes, agglomérations, conseil général, la Mission départementale de la culture, les structures culturelles) sont des priorités. Elles trouvent leur place et leur cohérence dans le parcours de l'élève et dans le projet d'établissement qui définit les objectifs en fonction des moyens disponibles et des spécificités des territoires concernés.
- L'éducation artistique et culturelle est assurée soit dans l'établissement même, soit dans d'autres lieux culturels mieux adaptés, lorsque le projet pédagogique prévoit une exploitation des ressources de l'environnement. Elle favorise les projets transdisciplinaires et valorise les apprentissages et les productions des élèves.
- Le développement des ressources, notamment numériques, doit accompagner l'élève et les équipes pédagogiques tout au long de la construction des parcours d'éducation artistique et culturelle.
- Un référent culture est nommé au sein de chaque établissement. Conseiller technique du chef d'établissement, il contribue à l'élaboration et à l'animation du volet culturel du projet d'établissement, en lien avec les partenaires culturels de proximité et les collectivités locales. Il encourage, coordonne et évalue avec le chef d'établissement les projets d'éducation artistique et culturelle.

POINTS D'APPUI

valeurs humanistes
largement partagées

engagement des
enseignants dans des
pratiques bien orientées

valorisation des
enseignements artistiques

diversité et richesse
patrimoniale

propositions partenariales
fortes et de qualité

effet établissement -
dynamiques locales

À DÉVELOPPER

lutte contre les inégalités
territoriales et sociales

connaissance des
ressources et des
partenariats

co-élaboration des projets
partenariaux

articulation temps
scolaire/temps extra-
scolaire

formation et
accompagnement des
équipes enseignantes

passage de la succession
de projets aux parcours
progressifs

le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) vise la construction personnelle de l'élève.

Il est bâti dans une recherche de cohérence, de diversité, de continuité et de progressivité de la maternelle au lycée.

Il renvoie :

- à la pratique active des arts, aux rencontres, aux expériences vécues à l'école et en-dehors dans la perspective d'ouverture au monde,
- aux dispositifs d'apprentissage mis en place à cet effet, organisés et structurés en fonction des caractéristiques des élèves, des ressources disponibles, des choix des équipes pédagogiques en lien avec les partenaires.

Les projets du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) adoptent leur propre forme et peuvent intégrer des dispositifs, des concours, des manifestations, locaux, académiques ou nationaux.

Les projets peuvent aussi se nourrir de dispositifs mis en place par les collectivités locales, les structures culturelles, les associations nationales ou locales et autres partenaires.

La conception et la mise en œuvre de ces parcours doit garantir l'équité.

les usages du numérique

Le développement de l'usage du numérique, outil de création, d'accès aux ressources et de mémoire au service de l'éducation artistique et culturelle enrichit le projet dans le temps du travail en classe. Il sera recherché chaque fois que possible et sollicité auprès des partenaires, comme complément aux temps de rencontre et palliatif à l'éloignement des lieux de culture.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève est retracé dans un document dont le support peut être papier ou numérique, en ligne ou sur unité de stockage pour le premier degré.

L'utilisation de l'application FOLIOS, qui permet à l'élève de rassembler, mettre en perspective et garder en mémoire les éléments de son parcours d'éducation artistique et culturelle, sera généralisée en collège.

enseignements,
histoire des arts

actions éducatives

expériences sensibles

expérimentations
personnelles

productions créatives
individuelles et
collectives,
valorisation

usages du numérique

FOLIOS

trois objectifs majeurs de développement

La mise en œuvre d'une éducation artistique et culturelle de qualité relève d'une triple problématique :

- Intégrer l'éducation artistique et culturelle aux apprentissages quotidiens, disciplinaires et transdisciplinaires en référence aux programmes d'enseignement afin de permettre leur ancrage dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Constituer une culture commune permettant à chacun de nos élèves de se construire, de s'inscrire dans le monde et dans l'altérité et de s'approprier les valeurs de la République.
- Permettre à chaque élève de développer sa personnalité en lui donnant les moyens, au cours de sa scolarité, de vivre des activités porteuses d'émotions, de faire l'expérience du sensible, de favoriser l'expression de soi, de développer sa créativité et d'enrichir sa perception du monde.

1 . bâtir un parcours d'éducation

artistique et culturelle pour tous les
élèves du département

2 . privilégier la démarche de projet en

partenariat avec les acteurs de
l'éducation artistique

3 . renforcer le pilotage départemental

et local

1 . bâtir un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves du département

Pour les écoles :

- le parcours artistique et culturel est intégré au projet d'école,
- le conseil des maîtres assure la cohérence d'ensemble des actions menées au sein de l'école, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève pourra trouver un prolongement dans le temps périscolaire. Afin de construire toute la cohérence entre les actions à mener durant ces deux temps, leur articulation fera l'objet d'un travail de concertation étroite entre l'équipe pédagogique et le groupe de pilotage du PEDT.

La continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité obligatoire fait l'objet d'une réflexion au sein du conseil école/collège.

Pour les collèges et les lycées :

- Le parcours culturel est intégré au volet culturel du projet d'établissement,
- dans chaque établissement le référent *culture*, sous l'autorité du chef d'établissement apportera ses compétences à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

À partir d'un diagnostic de l'établissement, le conseil pédagogique émet des propositions de construction du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) des élèves. La réflexion s'intègre dans une dynamique tout au long de la scolarité obligatoire (école/collège/lycée). Le conseil école-collège veille à la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle entre l'école et le collège. En s'assurant de la complémentarité des projets au sein d'un bassin, il contribue à tracer un véritable parcours d'éducation artistique et culturelle.

2 . privilégier la démarche de projet en partenariat avec les acteurs de l'éducation artistique et culturelle

élaborer une charte de partenariat

Si les parcours d'éducation artistique et culturelle doivent contribuer à impulser à l'école une culture et pédagogie de la créativité, leur mise en œuvre impliquera que les apprentissages effectués dans le cadre des enseignements prennent tout leur sens et soient valorisés au delà de la classe, par une éducation artistique et culturelle concertée, qui impliquera différents partenaires : artistes, professionnels de la culture, animateurs.

La co-construction des actions liées aux parcours d'éducation artistique et culturelle permettra de construire une culture partagée enrichie des compétences de chacun.

Une charte de partenariat sera élaborée.

Elle constituera la référence pour l'ensemble des projets conduits sur le temps scolaire ...

développer la formation

Les référents *culture* des établissements et des circonscriptions seront régulièrement formés et accompagnés. La formation continue sera développée, autant que faire se peut, pour le premier comme pour le second degré afin d'accompagner les équipes.

Les formations *croisées* premier/second degrés et des formations destinées à l'ensemble des acteurs de l'éducation artistique seront développées, en collaboration avec les partenaires, Mission départementale de la culture, Conseil général, DRAC,DDCSPP, ...

articuler temps scolaire / hors temps scolaire

En lien avec l'aménagement des rythmes scolaires dans le premier degré et dans le cadre du partenariat avec les collectivités et les structures associatives, les projets articulant des actions pendant le temps scolaire et pendant les temps périscolaires et extrascolaires seront favorisés afin de conduire une action éducative prenant en compte la globalité de l'enfant dans le cadre des projets éducatifs de territoire (PEDT).

Le prolongement des activités en direction des familles sera systématiquement recherché.

3 . renforcer le pilotage départemental et local

créer un comité départemental de pilotage

Un comité de pilotage regroupant acteurs et partenaires institutionnels sera créé afin de :

- définir les actions départementales prioritaires et leurs stratégies de mise en œuvre,
- coordonner les différents projets, impulser des actions spécifiques, d'accompagner les écoles et les établissements dans des projets ambitieux,
- mutualiser les réalisations de chacun et mettre en synergie l'action de tous.

renforcer le rôle des bassins de formation

Dans chaque bassin d'éducation, un chef d'établissement chargé de mission travaillera avec les partenaires locaux selon des logiques de territoire.

Des partenariats seront recherchés, particulièrement avec les collectivités territoriales afin de permettre d'aider les élèves des territoires les plus enclavés d'accéder plus facilement aux lieux et événements culturels.

actualiser la carte des ressources locales

Une carte recensant précisément des lieux, organismes ou personnes ressources, accessibles aux enseignants et aux élèves, dans les divers domaines de l'éducation artistique et culturelle sera régulièrement actualisée.

Cet outil, élaboré par le réseau CANOPÉ, donnera accès à un ensemble de fiches descriptives, permettant d'entrer en contact avec la personne ou la structure repérée, sur un territoire donné. Il sera pleinement opérationnel à la rentrée 2015.

développer le site internet de la DSDEN

Les informations et les ressources pour l'éducation artistique et culturelle seront rassemblées et disponibles sur le site internet de la DSDEN.

Les actions phares et les projets conduits sur le territoire y seront présentés, témoignant ainsi de la vitalité de l'éducation artistique et culturelle.

Ces actions sont mises en œuvre au cours de cette année scolaire dans le cadre de partenariats affirmés et avec le soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées, du Conseil général de l'Aveyron, de la Mission départementale de la culture de l'Aveyron.

écoles qui chantent-
rencontres chorales
collèges

arbre de cinéma

action sciences

les enfants du musée
soulages

vivre ensemble au sein de
la République

Festival NovAdo -
rencontres de théâtre

expérience de la mémoire

adopter son patrimoine

los drôlles de lenga

danse à l'école

Prim'Air Nature
Nature Aventure

corps-peau et interaction
numérique

12 actions phares pour développer l'éducation artistique et culturelle



En 2014-2015, 12 actions phares, repérées parmi de multiples actions et projets en cours dans les écoles, les collèges et les lycées font l'objet d'une attention particulière. Ces actions, expérimentations, mettent en évidence des démarches et partenariats de qualité permettant de déployer au-delà des enseignements, des parcours riches et fertiles.

Chaque année seront mises en lumière des actions, des expérimentations qui témoigneront du renforcement, de la mise en cohérence de ce qui permettra de rendre effectif le parcours d'éducation artistique et culturelle contribuant à la réussite et l'épanouissement de tous les élèves du département.

écoles qui chantent - rencontres chorales collèges

Dans le cadre de ces dispositifs, 17 rencontres annuelles permettent à 3900 élèves de se produire sur scène. Cette année, Bretagne, Gourmandises, Tendances jazz, Voyages, Histoire de France, ... sont au répertoire.

arbre de cinéma

L'association *Rencontres à la Campagne ...* de Rieupeyroux est notre partenaire dans les dispositifs école & cinéma et collège au cinéma. Rencontres à la Campagne ... accompagne la résidence de Tristan et Pierre Francia : l'Œuf à la Coque, à l'école élémentaire Pierre-Aléchinowski de Rieupeyroux pour la réalisation d'un film d'animation qui sera diffusé, en particulier, lors du festival de cinéma de Rieupeyroux en septembre 2015.

culture sciences

Les dispositifs nationaux : *Semaine des mathématiques*, *Fête de la science* seront mis en œuvre en Aveyron en 2014-2015. Nous chercherons à valoriser des travaux de classe et projets à caractère scientifique. De plus, les écoles et les collèges seront invités à organiser, dans leurs structures respectives, des actions portant sur le domaine des mathématiques de la maternelle à la classe de 3ème au collège, en ouvrant l'école ou l'établissement aux parents et partenaires durant la semaine dédiée à ce domaine d'enseignement (courant février/mars 2015). Cela pourra prendre la forme de jeux mathématiques, énigmes, défis, atelier de jeu d'échec, autres ...

les enfants du musée soulages

Après un partenariat riche et productif en 2013/2014, quatre classes de quatre écoles de Rodez seront accompagnées par la compagnie « Les Cyranoïaques ». Ils joueront à être des guides-spectateurs en portant les mots de Pierre Soulages, devant ses œuvres, dans le musée. Ils regarderont en étant regardés et par là seront des passeurs d'art.

vivre ensemble au sein de la République

Des parcours citoyens sont organisés sous l'égide du trinôme académique Éducation nationale ÉN, Institut des hautes études de Défense nationale IHEDN et ministère de la Défense, sous la forme d'un rallye par équipes. Ces rallyes, s'adressent à des élèves de 3ème ; ils s'inscrivent dans le programme scolaire, et visent à promouvoir et développer le civisme, entretenir l'esprit de défense et le devoir de mémoire chez les collégiens, développer le lien Armées Nation, développer le goût du travail en équipe. Essentiellement ludiques, ces rallyes se déroulent sous la forme d'un déplacement pédestre non chronométré ponctué d'activités pratiques et/ou intellectuelles dans 6 à 7 ateliers. Ces différents ateliers seront répartis dans les villes de Rodez, Millau, et pour la première fois en 2015 Villefranche-de-Rouergue. Les thèmes abordés sont entre autres : la citoyenneté, l'éducation à la mémoire, la protection des biens et des personnes, les connaissances générales, le patrimoine de la ville, les différents conflits, ...

adopter son patrimoine

la formation des enseignants autour des démarches pédagogiques spécifiques de l'éducation au patrimoine est engagée. Les lieux et partenaires référents choisis seront pour 2014/2015 : Conques et le centre européen d'art et de civilisation médiévale, Villefranche de Rouergue, Millau, le Grand Rodez : villes et pays d'art et d'histoire, La Graufesenque, Peyrusse le Roc, l'abbaye de Sylvanès, la triangulaire de Cransac. Dans ce cadre, les actions qui seront menées avec les classes seront toutes valorisées, en particulier, sur le blog « adopter son patrimoine » sur le site internet de la DSDEN.

la belle saison - festival NovAdo

Il s'agit de la première édition en Aveyron du festival NovAdo. Ce projet franco-qubécois a pour objectif de sensibiliser les adolescents à l'art théâtral et marionnettique, tout en favorisant les rencontres et en stimulant la réflexion sur la création et la diffusion des arts jeunes publics sur les deux territoires. La MJC de Rodez propose aux établissements des actions d'éducation artistique en lien avec la programmation de ce festival NovAdo, avec notamment une journée de réflexion autour du théâtre adolescent. L'éducation nationale s'associe à cette démarche pour donner toute sa place au théâtre tant pendant le temps scolaire qu'en club.

drôlles de lenga

Journée de rencontre de plus de 300 élèves bilingues occitan de CE/CM des écoles de Villefranche de Rouergue, Marcillac, Espalion, Rodez, Baraqueville, La Primaube à Rodez. L'objectif de cette rencontre à laquelle participeront des collégiens bilingues sera de travailler l'oralité en occitan autour du patrimoine ruthénois : cathédrale, musée Soulages ... Un jeu de piste leur sera proposé au cours duquel ils auront l'opportunité de découvrir ou présenter un site, un chant, une scénette, une danse, ...

danse à l'école

Les rencontres départementales Danse à l'École, organisées en partenariat avec la Mission départementale de la culture de l'Aveyron et avec le soutien de la collectivité accueillante, qui met gracieusement un lieu de spectacle à disposition, permettent aux élèves d'une dizaine de classes, engagées dans un processus de création chorégraphique, de se présenter mutuellement leurs travaux en cours, d'investir un véritable lieu culturel en tant que danseur et spectateur et d'échanger avec une compagnie professionnelle, qui leur présente son action et les conseille dans leur démarche de création. Cette année, ces rencontres auront lieu le 17 mars 2015 à Saint-Affrique.

expérience de la mémoire

Un parcours d'éducation artistique et culturelle engagera une dizaine de classes primaires et secondaires dans une expérience créative autour de la mémoire proposée par un artiste : Benoît Blein. Les œuvres et les lieux parcourus et investis seront le film *Farrebique* de Georges Rouquier, l'Espace Georges-Rouquier de Goutrens et la *Triangulaire de Cransac*. Les productions des classes seront installées par l'artiste et présentées dans ces lieux.

Prim'Air Nature

Les Prim'Air Nature de l'Aveyron sont des rassemblements d'écoles, organisés par le comité départemental USEP avec le soutien du Conseil général, autour de la pratique de sports de pleine nature (randonnée pédestre, course d'orientation, tir à l'arc et à la sarbacane). Chaque année en avril-mai, cette opération, qui se déroule sur une dizaine de sites du département et dans le cadre d'une quinzaine de rassemblements, contribue à faire découvrir à quelques 3000 élèves de cycle 3 l'environnement et le patrimoine de l'Aveyron.

Nature

Aventure

Les raids Nature Aventure UNSS en partenariat avec le Conseil général touchent 1200 élèves de la 6ème à la terminale sur 4 journées distinctes.

Au-delà de la pratique sportive, le raid est le support de nombreux apprentissages. Il permet de manière progressive d'accéder à une culture sportive propre aux activités physiques et sportives de pleine nature, d'accéder à des connaissances et modes de pratique responsable pour soi, les autres et l'environnement.

corps-peau et interaction numérique

Pour la troisième année du contrat d'éducation artistique (CLEA) signé entre la ville de Millau, la DSDEN et la DRAC, c'est un parcours que vivront 3 classes de Millau, accompagnées par la compagnie Kdanse, en résidence dans la ville. Ils découvriront une manière créative de confronter son corps à un environnement numérique interactif qui révèle et transcrit en écho, mouvements, sensations, émotions ... Cette découverte-crédation sera partagée par des structures culturelles associatives, parcourant ainsi le patrimoine industriel de la Peau et du Gant.